

Le 16 avril 2009

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et messenger

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation d'une entente globale cadre pour
la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2013
Dossier Régie : R-3689-2009
Notre dossier : R000306 YF

Chère consœur,

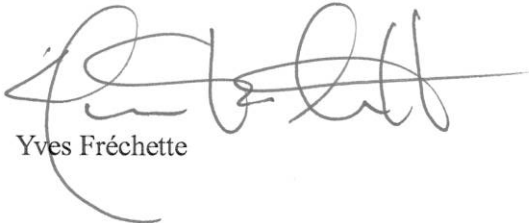
La présente donne suite à la décision D-2009-029 ainsi qu'à notre lettre du 30 mars 2009 dans le dossier décrit en rubrique.

A titre de rappel, la Régie demande au Distributeur:

Dépôt par le Distributeur, en format Excel, des suivis demandés dans les décisions D-2005-203 et D-2007-83 pour les années 2005, 2006, 2007 et 2008

En complément de notre envoi du 30 mars 2009, vous trouverez ci-joint la documentation requise pour l'année 2008.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

PJ

cc : Intervenants (courriel seulement)